

Prestations de suissetec neuchâtel

Formation

a) Formation initiale

- Paiement des semaines supplémentaires des cours interentreprises.
- Paiement des visites chez les fournisseurs, déplacement et repas (course d'école CHF. 50.-/an).
- Paiement de la part non subventionnée des machines et outillages, leur entretien et renouvellement
- Paiement du matériel pour les examens
- Indemnisation complémentaire des experts aux examens et à la préparation aux examens
- Prime de Fr. 500.- aux entreprises par apprenti qui se présente aux examens de fin d'apprentissage (voir règlement)
- Primes aux meilleurs candidats aux examens (voir règlement)
- Participation financière aux manifestations pour présenter et promouvoir les métiers (portes ouvertes, expo, séance d'information dans les collèges, recherche d'apprentis, Capa'Cité, forum des métiers, Tüfteln (ateliers découvertes), etc...

b) Formation continue

- Aide financière aux élèves qui suivent les cours de maîtrise ou de brevet de contremaître et à la formation continue en général (voir règlement)

Engagement pour la branche

- Contact avec l'Etat de Neuchâtel
- Membre de la FNSO, Fédération Neuchâteloise du Second Oeuvre
- Membre de l'Union neuchâteloise des arts et métiers, UNAM
- Membre de la Commission paritaire cantonale neuchâteloise

Dele/01.04.2022